

Ministry of Education

Office of the ADM
Capital and Business Support
Division
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Bureau du sous-ministre adjoint
Division du soutien aux immobilisations et
aux affaires
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



Note de service 2018 : B04

NOTE DE SERVICE DESTINATAIRES : Directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITEUR : Joshua Paul
Sous-ministre adjoint
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

DATE : Le 2 mars 2018

OBJET : Mise à jour sur le programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires

Pour faire suite à la *Note de service 2017 : B16*, datée du 15 décembre 2017, je vous écris pour fournir une mise à jour sur le programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires.

Le ministère de l'Éducation reconnaît que la pénurie actuelle de conducteurs d'autobus scolaires a entraîné des interruptions de service qui ont eu des répercussions sur les élèves et les familles. Nous reconnaissons également que cette pénurie est causée par plusieurs facteurs. Le faible taux de maintien en poste est l'un de ces facteurs. L'objectif du programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires, annoncé en décembre 2017, est de récompenser les conducteurs qui restent en poste tout au long de l'année scolaire, de réduire le roulement de conducteurs et de rendre les services de transport des élèves plus fiables pour les élèves et les familles.

Au terme des années scolaires 2017-2018 et 2018-2019, l'Ontario aura investi 60 millions de dollars afin d'aider les exploitants d'autobus scolaires à recruter des conducteurs et à les maintenir en poste. Cette initiative permettra aux conducteurs d'autobus scolaires de recevoir jusqu'à trois primes distinctes pour le maintien en poste d'un maximum de 1 000 \$ chacune, en fonction de son emploi ininterrompu au cours des trois périodes suivantes :

- de janvier 2018 à juin 2018 ;
- de septembre 2018 à décembre 2018 ;
- de janvier 2019 à juin 2019 ;

Des critères standards, y compris la définition d'emploi ininterrompu, seront créés afin de déterminer l'admissibilité de tous les conducteurs d'autobus scolaires dans l'ensemble de la province.

Ce qu'il faut retenir du programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires, c'est que cette aide financière est directement versée aux conducteurs d'autobus scolaires. Ainsi, la province a conclu une entente de paiement de transfert avec l'Ontario School Bus Association (OSBA) dans le but d'administrer ce programme. Le financement sera offert à l'OSBA en guise de soutien aux primes pour le maintien en poste, qui seront offertes aux conducteurs admissibles.

Il est important de noter que la prime pour le maintien en poste offerte ne remplacera ni ne substituera la rémunération actuelle versée par les exploitants d'autobus scolaires aux conducteurs d'autobus scolaires et elle ne leur permet notamment pas de manquer à leur obligation prescrite par la loi de respecter le nouveau taux de salaire minimum en vigueur en Ontario. Cette initiative vise plutôt à réagir aux enjeux concernant le maintien en poste et à la pénurie de conducteurs dans le secteur du transport scolaire en fournissant une prime supplémentaire dans le but d'attirer de nouveaux conducteurs et de maintenir les conducteurs existants en poste.

On s'attend à ce que l'OSBA et l'Independent School Bus Operators Association (ISBOA) travaillent en étroite collaboration au cours de cette initiative. L'OSBA embauchera un coordonnateur de projet pour soutenir la mise en œuvre de la présente initiative et veillera à l'établissement d'un comité de travail. Le comité de travail comprendra des représentants de l'OSBA et de l'ISBOA et soutiendra l'OSBA dans la conception, l'élaboration et l'administration du programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires. On s'attend à ce que des renseignements additionnels, comme l'admissibilité, le processus et le calendrier, soient élaborés et publiés d'ici le début du printemps 2018.

Dans le cadre de cette initiative, le programme comprendra deux projets de recherche et d'analyse. Un projet mettra l'accent sur l'évaluation de l'efficacité du programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires, et l'autre, sur l'élaboration d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre de conducteurs d'autobus scolaires. Le ministère espère que les résultats de cette recherche orienteront le secteur du transport des élèves en offrant des possibilités d'améliorer le recrutement et le maintien en poste de conducteurs d'autobus scolaires à long terme.

Nous nous sommes engagés à récompenser les conducteurs d'autobus scolaires qui demeurent en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous nous sommes également engagés à élaborer une nouvelle vision afin de trouver le moyen d'améliorer les services de transport des élèves dans le but de mieux servir les élèves, les familles et

les collectivités en Ontario. Le programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires est une étape provisoire qui vise à atténuer le problème de pénurie de conducteurs pendant que le ministère procède à une consultation élargie au cours de la prochaine année au sujet de cette nouvelle vision. La participation à la nouvelle vision se concentre sur la sécurité, la réactivité, l'équité et la responsabilisation dans l'évolution du système de transport des élèves.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Cheri Hayward, directrice, Direction du soutien aux activités scolaires, au numéro 416 327-7503 ou à l'adresse de courriel cheri.hayward@ontario.ca.

Original signé par

Joshua Paul
Sous-ministre adjoint
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c. c. Cadres supérieurs de l'administration des affaires
Gestionnaires des consortiums de transport
Ontario School Bus Association
Independent School Bus Operators Association